La Lettre de Tresses ensemble !

Journal de la majorité municipale – juin 2022

RECTIFICATIF

Chères Tressoises, Chers Tressois,

Une erreur typographique s'est glissée dans notre livraison de juin. Nous écrivions par erreur que M. Lacour figurait au rang des colistiers de la minorité qui, propriétaires de terres agricoles en amont de cours d'eau, en avaient sollicité le classement en zone urbanisable. C'est inexact, dans la mesure où c'est Mme Lacour, son épouse, qui est propriétaires de tel terrain.

Les élus de Tresses Ensemble

rectif2.indd 1 12/07/2022 17:41:04